



Centre de gestion
de Seine-et-Marne
Fonction Publique Territoriale

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le compte administratif termine le cycle annuel budgétaire. Il a principalement pour fonction de rapprocher les prévisions inscrites au budget (au niveau du chapitre) des réalisations effectives ainsi que les restes à réaliser tant en dépenses qu'en recettes.

Il est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, au conseil d'administration pour un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Le vote du conseil d'administration vaut arrêté des comptes annuels.

Les résultats du compte administratif sont en concordance avec le compte de gestion établi par le Trésorier.

INVESTISSEMENT

	PREVISIONS	REALISATIONS (exécution)	RESTES A REALISER
001 Solde N-1 négatif	574 092,91	574 092,91	
Dépenses (ex. + RAR N-1)	1 031 697,16	588 672,19 ⁽¹⁾	0,00
TOTAL DEPENSES	1 605 790,07	1 162 765,10	0,00
001 Solde N-1 positif	0,00	0,00	
Recettes (ex. + RAR N-1)	1 605 790,07	891 047,41 ⁽²⁾	0,00
TOTAL RECETTES	1 605 790,07	891 047,41	0,00
Solde		A	B
Dépenses > Recettes (-)		-271 717,69	
Recettes > Dépenses (+)			

Besoin de financement à couvrir = (A)+(B) : 271 717,69

FONCTIONNEMENT

	PREVISIONS	REALISATIONS	RESTES A REALISER
002 Déficit N-1 reporté	0,00	0,00	
Dépenses (ex. + RAR N-1)	11 415 563,89	8 643 061,66 ⁽¹⁾	0,00
TOTAL DEPENSES	11 415 563,89	8 643 061,66	0,00
002 Excédent N-1 reporté	4 446 683,73	4 446 683,73	
Recettes (ex. + RAR N-1)	6 968 880,16	7 889 237,76 ⁽²⁾	0,00
TOTAL RECETTES	11 415 563,89	12 335 921,49	0,00
Résultat :		C	
Dépenses > Recettes (déficit)			0,00
Recettes > Dépenses (exct)	0,00	3 692 859,83	

C = Résultat à affecter (excédent) : 3 692 859,83
ou à reporter (déficit) :

RESULTATS CUMULES (3)

	REALISATIONS	RESTES A REALISER	RESULTAT CUMULE
INVESTISSEMENT	-271 717,69	0,00	-271 717,69
FONCTIONNEMENT	+ 3 692 859,83	0,00	+ 3 692 859,83
RESULTAT GLOBAL	+ 3 421 142,14	0,00	+ 3 421 142,14

(1) Dépenses engagées non mandatées
(2) Recettes certaines restant à émettre
(3) Précédé du signe + (excédent ou solde positif) ou - (déficit ou solde négatif)

Accusé de réception en préfecture
077-287708325-20240318-24-08-DE
Date de télétransmission : 25/03/2024
Date de réception préfecture : 25/03/2024

**DEPENSES
I - MANDATS EMIS**

Chap	LIBELLES	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre	TOTAL
Dépenses de fonctionnement		8 406 450,70	236 610,96	A1 8 643 061,66
011	Charges à caractère général	2 302 659,80		2 302 659,80
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 100 358,42		5 100 358,42
65	Autres charges de gestion courante	911 622,19		911 622,19
66	Charges financières	85 009,45	0,00	85 009,45
67	Charges exceptionnelles	6 800,84	0,00	6 800,84
6611	ICNE de l'exercice/ emprunts		20 133,82	20 133,82
68	Dotations aux amortissements et provisions		216 477,14	216 477,14

(1) y compris rattachement hors ICNE

Chap	LIBELLES	Opérations réelles	Opérations d'ordre		TOTAL
			de section à section	à l'intérieur de la section	
INVESTISSEMENT					
Dépenses d'investissement - Total		561 008,43	27 663,76	0,00	B1 588 672,19
16	Remboursement d'emprunts	365 305,76	0,00	0,00	365 305,76
20	Immob. incorporelles (hors opér.)	3 418,56	0,00	0,00	3 418,56
21	Immob. corporelles (hors opér.)	192 284,11	0,00	0,00	192 284,11
Dépenses d'ordre		0,00	27 663,76	0,00	27 663,76
1688	ICNE N-1 contrepassé/emprunts		23 116,60	0,00	23 116,60
.9	Repr/prov. pour dépréciation		0,00		0,00
28	Amortissement des immobilisations		4 547,16		4 547,16

RECAPITULATION GENERALE

	Dépenses totales	Déficit ou solde N-1	TOTAL SECTION
Fonctionnement	A1 8 643 061,66	D002 0,00	8 643 061,66
Investissement	B1 588 672,19	D001 574 092,91	1 162 765,10

**RECETTES
2 - TITRES EMIS**

Chap	LIBELLES	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre	TOTAL
Recettes de fonctionnement - Total		7 861 574,00	27 663,76	A2 7 889 237,76
70	Produits des activités	7 133 527,21	0,00	7 133 527,21
74	Dotations, subventions et participations	143 352,55	0,00	143 352,55
75	Autres produits de gestion courante	337 671,34	0,00	337 671,34
013	Atténuations de charges	240 430,35	0,00	240 430,35
77	Produits exceptionnels	6 592,55	0,00	6 592,55
6611	ICNE N-1 contrepassés/emprunts	0,00	23 116,60	23 116,60
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	4 547,16	4 547,16

(1) y compris rattachement, hors ICNE

Chap	LIBELLES	Opérations réelles	Opérations d'ordre		TOTAL
			de section à section	à l'intérieur de la section	
INVESTISSEMENT					
Recettes d'investissement - Total		654 436,45	236 610,96	0,00	B2 891 047,41
10	Dotations, fonds divers	654 436,45		0,00	654 436,45
Recettes d'ordre			236 610,96	0,00	236 610,96
1688	ICNE de l'exercice/emprunts		20 133,82	0,00	20 133,82
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		216 477,14		216 477,14
.9	Provisions pour dépréciation		0,00		0,00
021	Virement de la sect. de fonct.		0,00		0,00

RECAPITULATION GENERALE

	Recettes	Excédent ou solde N-1	R1068 (2)	TOTAL SECTION
Fonctionnement	A2 7 889 237,76	R002 4 446 683,73		12 335 921,49
Investissement	B2 891 047,41	R001 0,00	0,00	891 047,41

(2) Titre émis dans l'exercice pour l'affectation du résultat N-1

Accusé de réception en préfecture
077-287708325-20240318-24-08-DE
Date de télétransmission : 25/03/2024
Date de réception préfecture : 25/03/2024

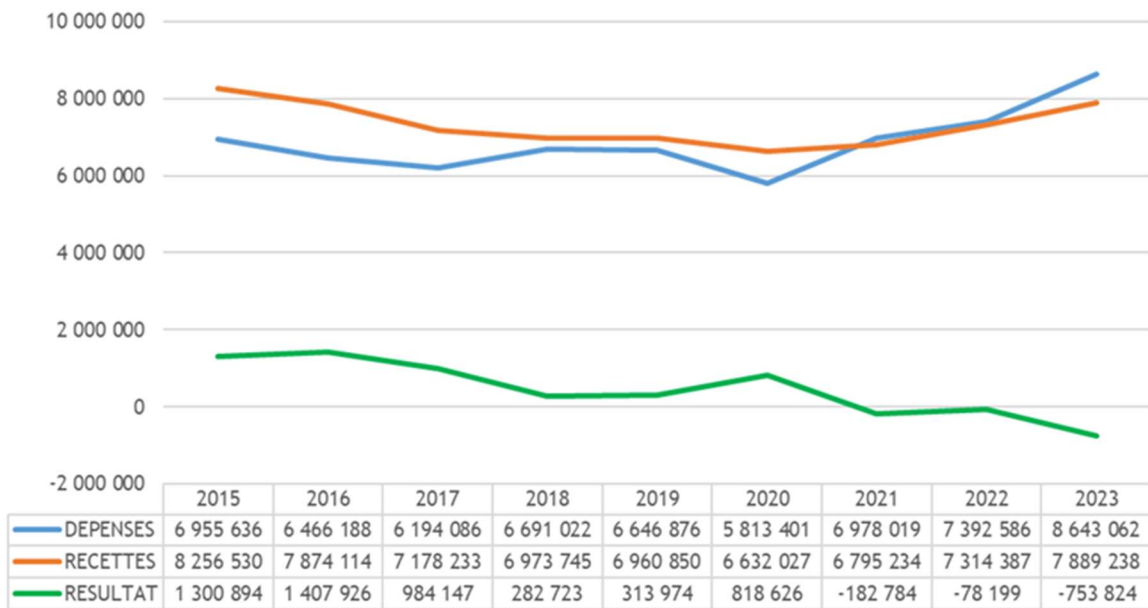
SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement est clôturée avec un résultat négatif de 753 823,90 € pour l'exercice 2023.

Pour mémoire, taux de cotisations obligatoire (0.65%) et additionnelles (0.14%) soit pour l'exercice 2023, 0.79 % de la masse salariale des collectivités affiliées et 0.12 % pour les collectivités adhérentes au socle commun.

Comparatif des dépenses et des recettes des comptes administratifs depuis l'année 2015.

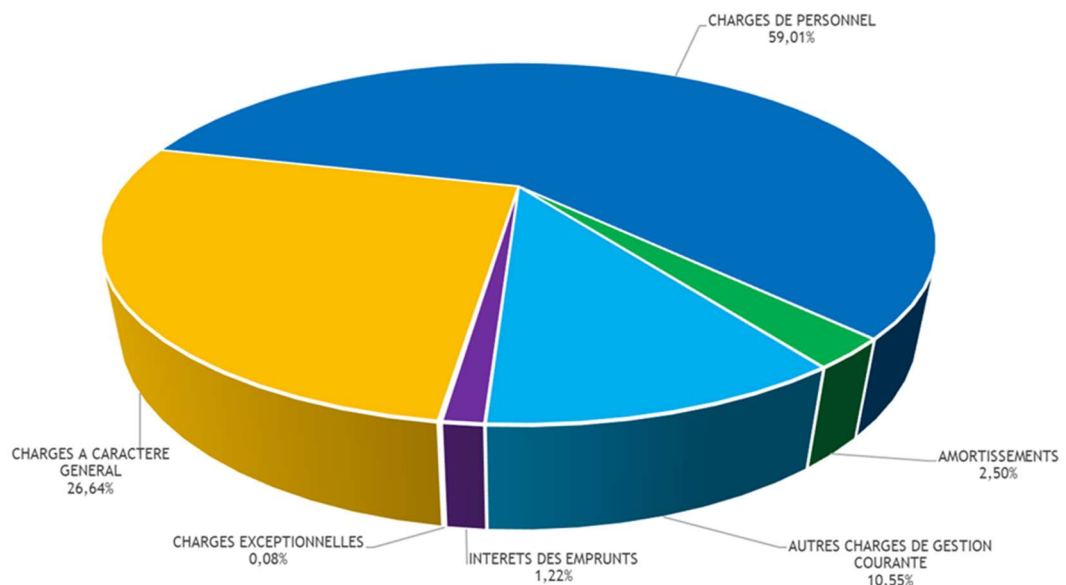
Evolution des dépenses et recettes de Fonctionnement pour la période 2015-2023



DEPENSES

Le graphique ci-dessous présente la ventilation des mouvements par chapitre budgétaire.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023



Accusé de réception en préfecture
 077-287708325-20240318-24-08-DE
 Date de télétransmission : 25/03/2024
 Date de réception préfecture : 25/03/2024

Chapitre 011 - Charges à caractère général

Un montant de 2 879 230 € a été inscrit au Budget Primitif 2023. Le réalisé s'élève à 2 302 660 €, soit 80 % d'exécution.

Crédits budgétaires consommés en forte hausse :

Article 6042 – Achat et prestation de service – Notamment du fait de la partie prestation de service RGPD du service informatique qui poursuit sa montée en puissance

Article 6061 – Fourniture non stockable – Le coût de la dépense d'électricité est passé de 52 000 € en 2022 à 119 000 € en 2023, avec une consommation moindre en KW/heure.

Article 6188 – Autres frais divers – Le montant de 482 407 € réalisé correspondant essentiellement aux dépenses de remboursement des coûts lauréats aux divers CDG organisant les concours dont les lauréats sont issus du secteur géographique de la Seine-et-Marne (soit 434 241 €).

Chapitre 012 - Charges de personnel

Un montant de 5 242 700 € a été inscrit au Budget Primitif 2023. Le réalisé s'élève à 5 100 358 €, soit 97 % d'exécution.

Au 31 décembre 2023 :

- L'effectif global du Centre s'établit à 96 postes budgétaires, dont 78 en activité et 3 apprentis.
- Le nombre d'agents pris en charge par le Centre de gestion est de 5 à temps complet et 1 à temps non complet.

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante

Un montant de 898 853 € a été inscrit au budget Primitif 2023. Le réalisé s'élève à 911 622 € soit 101 % d'exécution.

Article 6512 - Droits d'utilisation informatique en nuage – Le montant prévu au budget primitif était de 180 850 € et le réalisé a été de 229 038 €.

Article 6561 - Remboursements activités syndicales – Le montant réalisé est de 528 475,68 € pour 500 000 € d'inscrits correspondant aux remboursements des rémunérations des agents en décharges syndicales à leurs collectivités employeurs.

Article 657 – Subventions – Elles se répartissent de la manière suivante :

- Amicale du Personnel 23 000 €
- ANDCDG 1 000 €

Chapitre 66 - Charges financière

Se chapitre concerne les intérêts des emprunts pour l'année 2023, pour un montant réalisé de 85 009,45 € et les Intérêts Courus Non Echus pour un montant réalisé de 20 133,82 €.

Chapitre 67 - Charges exceptionnelles

Une somme totale de 1 208 923 € a été inscrite au Budget Primitif 2023.

Le réalisé s'élève à 6 800.84 € dont 5 175,64 € d'annulation de titres sur exercices antérieures.

Chapitre 68 - Dotation aux amortissements

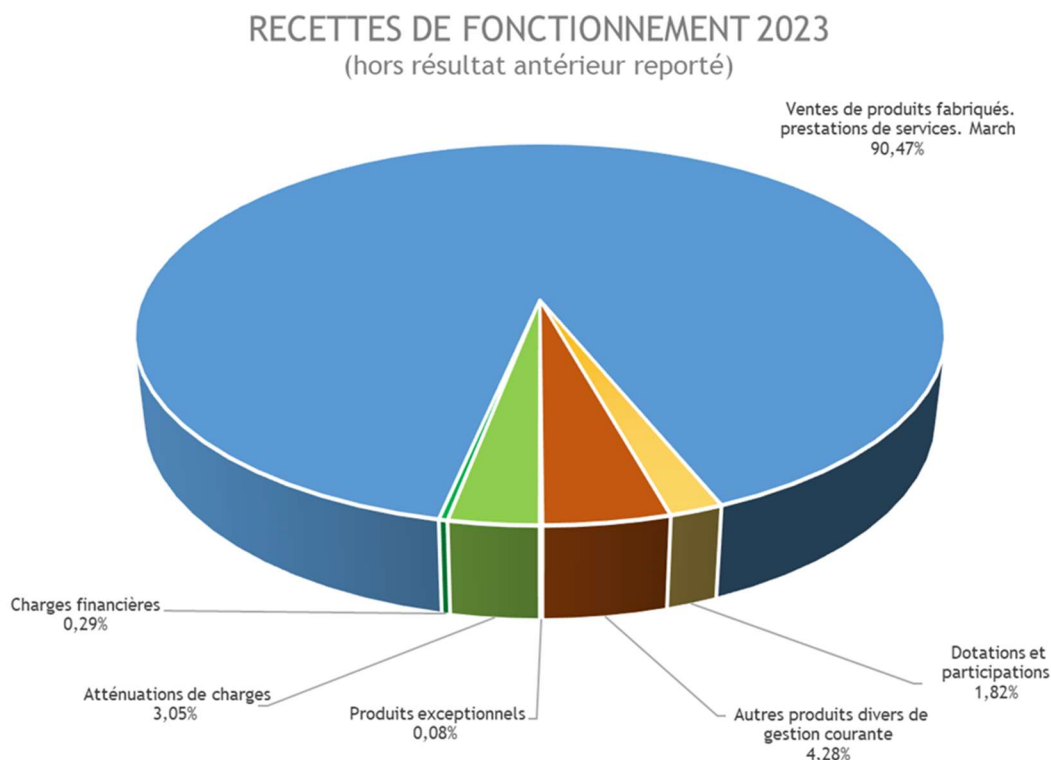
Le réalisé s'élève 216 477,14 € d'amortissement des immobilisations.

Ces écritures trouvent leurs contreparties comptables en recettes d'investissement au chapitre 28.

Accusé de réception en préfecture
077-287708325-20240318-24-08-DE
Date de télétransmission : 25/03/2024
Date de réception préfecture : 25/03/2024

RECETTES

Ce graphique présente la ventilation des mouvements par chapitre budgétaire.



Chapitre 002 - Excédent antérieur de fonctionnement

Il s'agit du report de l'excédent de fonctionnement de l'année 2022, soit 4 446 683,73 €.

Chapitre 013 - Atténuation de charges

Le chapitre enregistre les remboursements des rémunérations des fonctionnaires privés d'emploi (FMPE) ainsi que les remboursements des traitements des agents du Centre en arrêt maladie ou maternité.

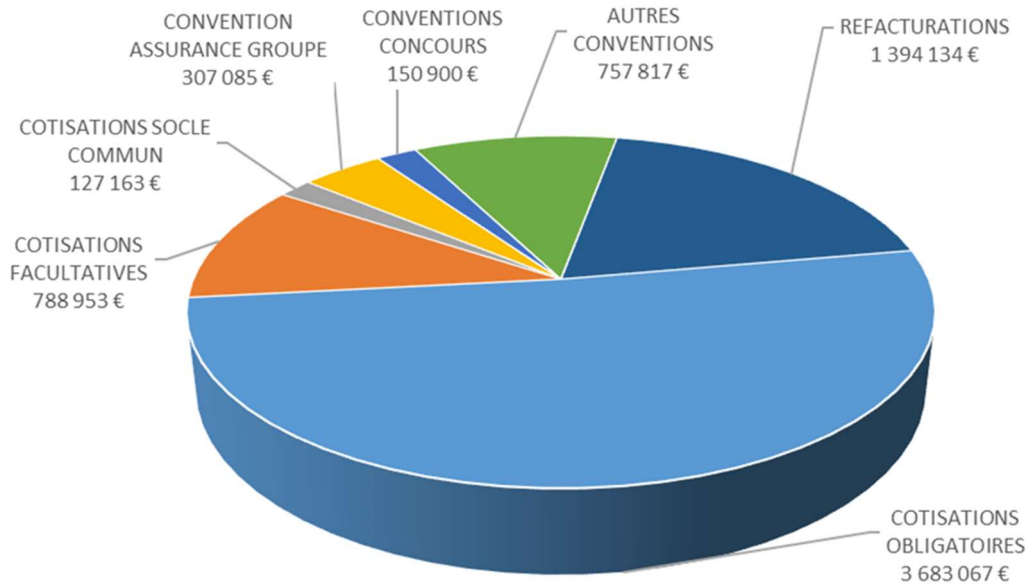
Le montant prévu était de 138 200 € et Le montant réalisé est de 240 430,35 €.

Chapitre 70 - Produits des services

Le montant prévu était de 6 293 878 €. Le montant réalisé est de 7 133 527,21 € dont :

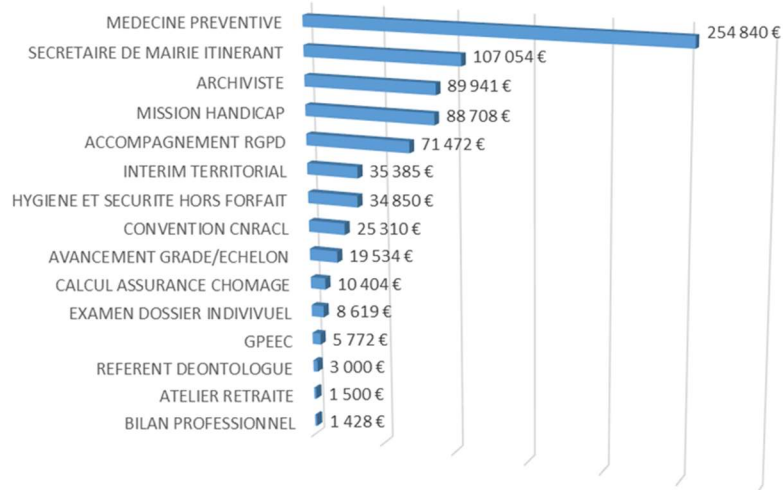
- 3 683 066,94 € au titre de la cotisation obligatoire
- 788 953,37 € au titre de la cotisation additionnelle
- 127 162,94 € au titre de la cotisation socle commun
- 671 353,27 € au titre des missions facultatives
- 405 378,00 € au titre du transfert de ressources du CNFPT
- 20 149,72 € au titre des remboursements de frais des instances médicales
- 307 084,60 € au titre des frais de gestion des contrats assurance groupe
- 150 900,23 € au titre des conventions concours
- 935 968,09 € au titre des remboursements des coûts lauréats
- 1 510,00 € au titre de la refacturation des frais de secrétariat (Commission Discipline)
- 31 127,95 au titre de la refacturation de la Décharge d'Activités Syndicales
- 10 872,00 au titre de autres produits d'activité

COTISATIONS - CONVENTIONS - REFACTURATIONS 2023



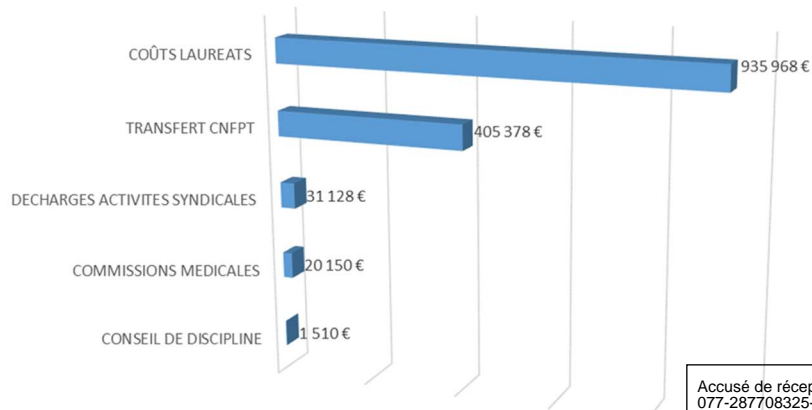
Détail des recettes « autres conventions »

RECETTES AUTRES CONVENTIONS 2023



Détails des recettes « refacturations »

REMBOURSEMENTS ET REFACTURATIONS 2023



Accusé de réception en préfecture
077-287708325-20240318-24-08-DE
Date de télétransmission : 25/03/2024
Date de réception préfecture : 25/03/2024

Chapitre 74 - Dotations

Le montant prévu était de 60 000 € au Budget Primitif 2023.

Le réalisé est de 143 352,55 € se décomposant de la manière suivante :

- 16 760, 55 € de FCTVA
- 50 000,00 € de subvention de l'Etat pour les travaux d'infrastructures informatiques
- 76 592,00 € de convention FIPHFP

Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante

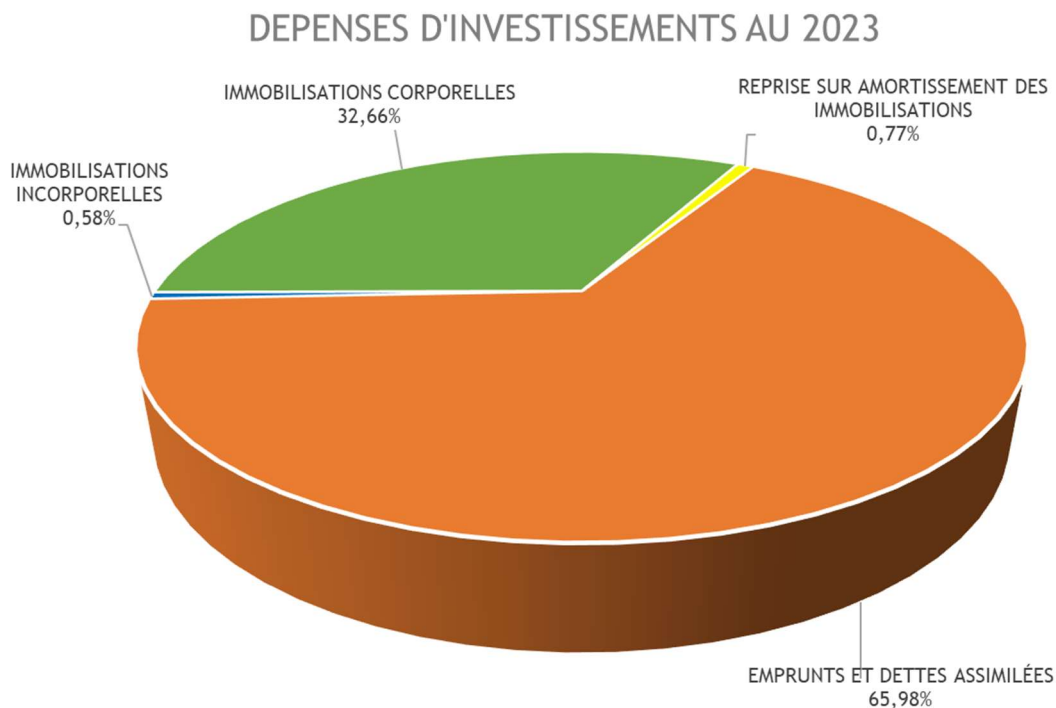
Le montant prévu était de 385 000 €. Le réalisé est de 337 671,34 €.

Il s'agit des indemnités d'occupation du bâtiment du Mée sur Seine qui se sont terminées en novembre 2023.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Ce graphique présente la ventilation des mouvements par chapitre budgétaire.



Chapitre 16 - Emprunts

Le réalisé se ventile de la manière suivante :

- 309 900,00 € de remboursement du capital pour l'année 2023
- 55 405,76 € de rétrocession des loyers de caution à l'acquéreur du Bâtiment de Le Mée sur Seine dans le cadre de la reprise des baux
- 23 116,60 € d'intérêt couru Non Echus

Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles

Le réalisé s'élève à 3 418,56 € concernant uniquement l'article 2051 concernant les droits informatiques.

Accusé de réception en préfecture
077-287708325-20240318-24-08-DE
Date de télétransmission : 25/03/2024
Date de réception préfecture : 25/03/2024

Chapitre 21 - Immobilisations corporelles

La dépense totale s'élève à 192 284,11 €

Ces dépenses concernent les acquisitions suivantes :

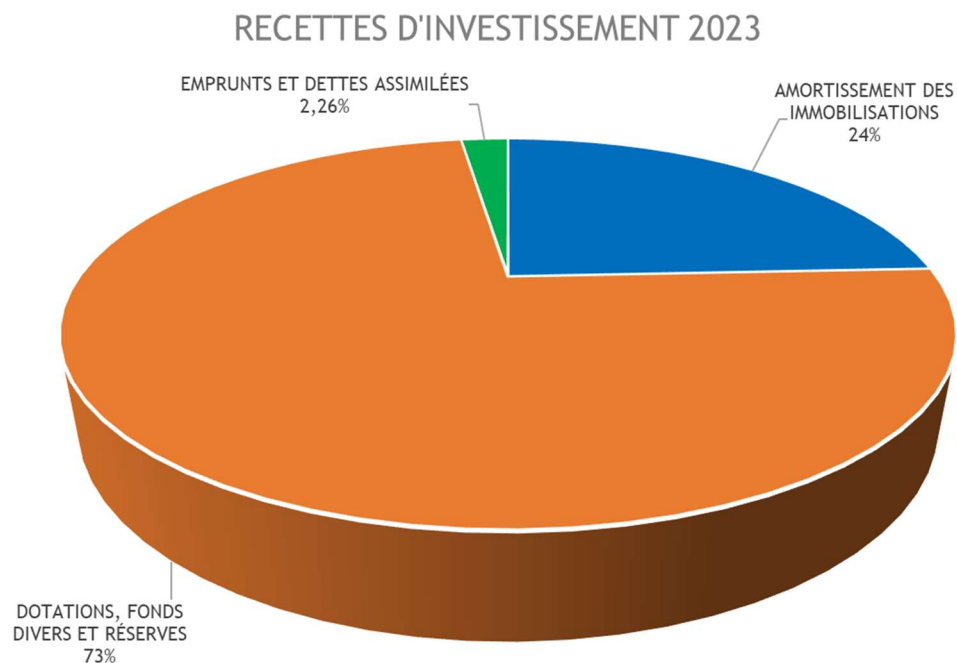
- Travaux d'aménagement des bureaux du bâtiment de Lieusaint
- Matériels informatiques
- Mobilier de bureau

Chapitre 001 - Solde d'exécution d'investissement reporté

Déficit d'investissement de l'exercice 2022 pour un montant de 574 092,91 €.

RECETTES

Le graphique présente la ventilation des mouvements par chapitre budgétaire.



Chapitre 10 - Dotation fonds divers et réserves

Article 10222 : FCTVA sur les dépenses des chapitres 21 et 23 de l'exercice 2022 représentant une somme de 80 343,54 €.

Article 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé 574 092 ,91 € correspondant au besoin de financement du déficit d'investissement exercice 2022 par la section de fonctionnement.

Chapitre 28 - Amortissement des immobilisations

Le réalisé s'élève à 216 477,14 €. Ces écritures trouvent leurs contreparties comptables en dépenses de fonctionnement au compte 6811.

EFFECTIFS AU 31/12/2023

PERSONNEL PERMANENT (Fonctionnaires titulaires et stagiaires)				
Grades ou emplois	Catégories	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont Temps non complet
Emploi FCT et coll. cabinet - 1	-	2	0	0
Directeur général des services	A	1	0	0
Directeur général adjoint des services	A	1	0	0
Filière administrative - 2	-	71	46	0
Administrateur hors classe	A	0	0	0
Administrateur	A	0	0	0
Directeur	A	0	0	0
Attaché hors classe	A	1	1	0
Attaché principal	A	4	2	0
Attaché	A	13	5	0
Secrétaire de mairie	A	0	0	0
Rédacteur Principal 1ère classe	B	10	8	0
Rédacteur Principal 2ème classe	B	2	2	0
Rédacteur	B	12	7	0
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	15	13	0
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	4	4	0
Adjoint administratif territorial	C	10	4	0
Technique - 3	-	13	5	0
Ingénieur	A	3	0	0
Technicien principal 1ère classe	B	2	1	0
Technicien principal 2ème classe	B	3	2	0
Technicien	B	3	0	0
Agent de maîtrise principal	C	1	1	0
Agent de maîtrise	C	0	0	0
Adjoint technique principal 1ère classe	C	0	0	0
Adjoint technique territorial	C	0	0	0
Adjoint technique principal 2ème classe	C	1	1	0
Sociale -4	-	8	1	0
Medecin hors classe	A	3	0	0
Psychologue en santé au travail de classe normale	A	1	0	0
Infirmier en santé au travail de classe normale	A	3	0	0
Assistant socio-éducatif	A	0	0	0
Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	A	1	1	0
Culturelle - 8	-	2	2	0
Attaché de conservation du patrimoine	A	1	1	0
Assistant de conservation	B	0	0	0
Assistant de conservation principal de 2ème classe	B	1	1	0
Total général	-	96	54	0

Accusé de réception en préfecture
 077-287708325-20240318-24-08-DE
 Date de télétransmission : 25/03/2024
 Date de réception préfecture : 25/03/2024

PERSONNEL PRIS EN CHARGE			
Grades ou emplois	Catégories	Nombre	Dont : Temps non complet
Filière administrative - 2	-	2	0
Directeur	A	0	0
Attaché hors classe	A	1	0
Attaché principal	A	0	0
Attaché	A	1	0
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	0	0
Adjoint administratif territorial	C	0	0
Technique - 3	-	1	0
Agent de maîtrise principal	C	1	0
Adjoint technique principal 2ème classe ppal	C	0	0
Adjoint technique territorial	C	0	0
Sportive -7	-	1	0
Educateur APS ppal 1ère classe	B	1	0
Educateur APS principal 2ème classe	B	0	0
Culturelle - 8	-	1	1
Professeur enseignement artistique hors classe	A	0	0
Bibliothécaire	A	0	0
Assistant enseignement artistique ppal 1ère classe	B	1	1
Animation -9	-	0	0
Adjoint territorial d'animation	C	0	0
Total général	-	5	1

IV - Annexes - Etat du personnel						
Agent non titulaires (Emplois pourvus)		Catégories	Secteur	Rémunération		Contrat
Indices	Euros	-		Indice	Euros	
		A	MS			L 332-10
		A	MS			L 332-8
		A	MS			L 332-8
		A	MS			L 332-8
		A	ADM			L 343-1
		A	ADM			L 332-8
		A	ADM			L 332-8
		A	ADM			L 332-8
		A	ADM			L 332-8
		A	ADM			L 332-8
		A	ADM			L 332-10
		C	ADM			L 332-8
		C	ADM			L 332-8
		C	ADM			L 332-14
		C	ADM			L 332-14
		B	ADM			L 332-8
		B	ADM			L 332-8
		B	ADM			L 332-14
		A	TECH			L 332-8
		A	TECH			L 332-8
		A	TECH			L 332-14
		B	TECH			L 332-8
		B	TECH			L 332-8

ETAT DE LA DETTE

- Organisme prêteur : Crédit Agricole Brie Picardie
- Objet de l'emprunt : Acquisition et aménagement du siège du Centre de Gestion
- Capital emprunté : 11 000 000 €
- Durée : 20 ans
- Taux d'intérêt : 3.85%
- Capital restant dû (CRD) au 31/12/2023 : 2 014 350,15 €
- Date de la dernière échéance : 01/04/2030

Accusé de réception en préfecture
077-287708325-20240318-24-08-DE
Date de télétransmission : 25/03/2024
Date de réception préfecture : 25/03/2024